Annexe 1 : dossier de candidature - Appel à projets « plan numérique»

Pour aboutir à une véritable généralisation du numérique et des usages dans l'ensemble du système scolaire, le développement du numérique doit s'inscrire dans un projet global, porté conjointement par les académies et les collectivités territoriales concernées.

La réponse à l'appel à projets devra comporter les éléments qui suivent.

Description du projet de l'académie

L'académie doit indiquer les grandes lignes du projet, le constat de départ qui a conduit à ce choix, les ambitions et l'inscription dans la politique académique.

Les objectifs seront chiffrés et accompagnés d'un planning (remarque valable pour tous les éléments du projet)

Les grands chiffres du projet seront précisés dans cette partie. Par exemple

- Nombre de lycées concernés
- Nombre de collèges concernés
- Nombre d'écoles concernées
- Répartition public/privé
- Nombre d'établissements concernés de l'enseignement agricole
- Nombre d'élèves concernés
-

Description détaillée du projet

Articulé autour d'un projet d'ENT qui constitue un cadre de confiance pour l'utilisation des outils TICE, le projet numérique académique doit apporter des réponses sur chacun des axes de développement identifiés dans le document d'appel à projets.

Les éléments précisés sur chacun des axes sont indicatifs et peuvent être complétés en fonction du projet de l'académie :

o Infrastructures:

- THD: description du projet de déploiement THD sur l'académie, prise en compte des établissements et écoles, prise en compte des domiciles, mise en place de structures collectives d'accès à internet type EPN, CBB (pour permettre aux parents d'accéder aux services en ligne même s'ils ne disposent pas d'équipement et/ou d'accès)
- description des modalités de raccordement Internet des établissements et des écoles à un débit suffisant (éventuellement montée en débit de ces accès) et de la distribution des accès jusque dans les classes. Si nécessaire, indication des plannings de montée en débit.

o Equipements:

- o bilan des équipements collectifs et individuels à usage des élèves et des enseignants, présentation du plan d'investissement et de renouvellement
- o mise en place d'équipements à destination des familles et élèves non équipés dans les établissements et/ou écoles
- o indicateur Nb d'élèves par ordinateur (actuel, perspectives)
- o annonce des plans d'équipements envisagés (y compris équipement personnel des élèves et des familles)

Remarque : les chiffres fournis seront tirés de l'enquête ETIC.

 Services numériques : description de la situation présente et de son évolution. Dans le cas de services extérieurs à l'ENT, description de leur interopérabilité avec le projet ENT.

- o Ressources : description des modalités de mise à disposition de ressources pédagogiques pour les enseignants et les élèves.
- Maintien en conditions opérationnelles : description de l'organisation de la maintenance et du maintien en conditions opérationnelles. Description de l'administration techniques des réseaux et serveurs. Description des engagements de qualité de service. Lien avec la collectivité concernée
- Formation: présentation du plan de formation, de l'organisation académique, départementale et en établissement. Description des modalités de formations proposées (personnel concerné, planning, formation à distance...)
- Accompagnement et pilotage : l'accompagnement du changement doit représenter un ensemble cohérent d'actions permettant de développer les usages de tous les outils, services et ressources TICE proposés aux établissements et écoles.
 - Pilotage avec les partenaires (collectivités, enseignement privé et agricole): description de l'organisation projet, composition et objectifs du comité de pilotage, porteur du projet....
 - Mobilisation des personnels de l'éducation : actions à destination des corps d'inspection, des chefs d'établissement....
 - o Organisation académique pour accompagner les établissements et les circonscriptions
 - o Accompagnement du changement
 - Communication
 - o

Le projet pourra aussi souligner les expérimentations pédagogiques en cours ou prévues. La façon dont le projet numérique pédagogique s'insère dans l'organisation générale de l'académie pourra aussi être détaillée.

ÉLEMENTS D'ANALYSE

Les experts rendront un avis sur chacun des dossiers selon les axes suivants

- projet ENT de l'académie
- qualité de la coopération engagée entre l'éducation nationale et les collectivités territoriales
- taille de la communauté éducative concernée et modalités d'accompagnement envisagées
- cohérence de l'ensemble des actions proposées par rapport aux 7 axes de développement identifiés
- organisation du financement et soutenabilité
- organisation de la gouvernance
- ambition du projet
- cohérence de la structure et de l'organisation du projet